



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) : un nouvel interlocuteur pour un État plus proche, plus performant et à l'écoute de la société

Direction
départementale
de la cohésion sociale
(DDCS)



Unité
départementale
de la direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi
(UD DIRECCTE)

A compter du 1^{er} avril 2021, une nouvelle direction départementale de l'État devient l'interlocuteur unique des usagers sur les thématiques de l'emploi, du travail, des solidarités. Issue de la fusion de deux entités (DDCS et UD DIRECCTE), la nouvelle direction de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) s'inscrit dans les principes de la transformation publique voulus par le Gouvernement : simplification, transversalité, performance, innovation.

Ce regroupement permet en particulier d'établir un service public qui couvrira : l'insertion sociale et professionnelle (service public de l'insertion et de l'emploi) ; l'hébergement et l'accès au logement (service public de la rue au logement) ; la politique de la ville. Avec la création des DDETS, l'action de l'État est renforcée auprès des usagers à travers :

- Une **conduite facilitée des politiques transversales et prioritaires**, notamment par la mobilisation coordonnée des acteurs et des ressources,
- Un **continuum d'accompagnement adapté aux publics**, dans **une logique de parcours**,
- Une **meilleure connaissance des entreprises et des autres acteurs économiques du territoire**, par le croisement des expertises et des informations, à des fins de contrôle ou de développement de projets,
- Une **relation renouvelée avec les collectivités et acteurs publics et privés**, pour une meilleure orientation, un meilleur appui en ingénierie de projet et un meilleur suivi, notamment de la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et de la politique de la ville,
- Une **plus grande réactivité des services de l'État**, notamment en cas de crise.

La DDETS **ASSURE** le déploiement des politiques publiques d'insertion sociale et professionnelle (ex : service public de l'insertion et de l'emploi), d'intégration (ex : accompagnement des réfugiés de leur hébergement à leur insertion dans l'emploi et la vie économique), de développement de l'emploi, d'accès et d'effectivité des droits (ex : aide alimentaire), de l'accès et du maintien dans le logement (ex : prévention des expulsions locatives), de l'accès et du maintien dans l'emploi (ex : participation à l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA vers l'emploi), du travail, de la politique de la ville ainsi que la territorialisation des stratégies transversales prioritaires.



La DDETS **PROMEUT** une vision globale de parcours et d'accompagnement adapté, facilite la levée des freins à l'accès et au maintien dans l'emploi ainsi qu'à l'accès et au maintien au logement (ex : accompagnement des personnes sans domicile).

La DDETS **PROMEUT** l'égalité des chances et des droits, et lutte contre les discriminations (ex : égalité entre les femmes et les hommes).

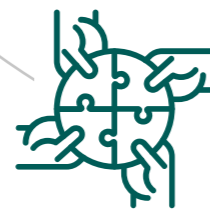


NOS MODES D'ACTION

- Contrôle, inspection, évaluation ou enquête,
- Ingénierie et pilotage de projets, animation et mobilisation des acteurs, voire contractualisation,
- Information, conseil et accompagnement menés au plus près des publics concernés,
- Gestion de signalements, d'alertes et de crises.



La DDETS **PROMEUT** la qualité, accompagne et appuie le dialogue social.



La DDETS **PARTICIPE** à faire converger offre et demande d'emploi, en cohérence avec les besoins du territoire et des publics.

La DDETS **PROTÈGE** :

- les personnes vulnérables (ex : enfants et jeunes vulnérables, personnes en situation de handicap, étrangers primo-arrivants...) et les personnes les plus éloignées de l'emploi ;
- le travailleur, en assurant l'application des dispositions légales et conventionnelles relatives aux conditions de travail et d'emploi, ainsi qu'en portant à l'attention de l'autorité compétente les déficiences et les abus qui ne sont pas spécifiquement couverts par les dispositions légales existantes, en contribuant à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (inspection du travail) ;
- les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ;
- les acteurs économiques, en luttant contre le travail illégal et les fraudes au détachement (inspection du travail).



La DDETS **PARTICIPE** à développer l'emploi et les compétences (ex : actions de GPEC territoriales, négociations des conventions de FNE-formations, CFA d'entreprises, apprentissage etc.).



La DDETS **SOUTIENT** le développement et la performance sociale, économique, sanitaire et environnementale des acteurs économiques du territoire, en cohérence avec les orientations des filières stratégiques et les mutations économiques identifiées et en accompagnant l'adaptation de l'activité (ex : activité partielle, plans de sauvegarde de l'emploi...).

Rattachée au ministère de l'intérieur et sous l'autorité du préfet de département, la DDETS contribue à la mise en œuvre des politiques suivantes : prévention et lutte contre la pauvreté ; cohésion sociale ; asile, hébergement, logement ; politique de la ville ; insertion sociale et professionnelle ; emploi et transitions professionnelles ; dialogue social, conditions de travail et droit du travail (l'inspection du travail conserve son système actuel d'organisation et sa ligne hiérarchique propre).

La DDETS anime des politiques transversales, dont le service public de l'insertion et de l'emploi, avec un riche écosystème de partenaires :

- **Acteurs du service public de l'emploi** : collectivités territoriales, Pôle emploi, missions locales, Cap emploi ;
- **Acteurs du territoire impliqués dans l'insertion** : missions locales, caisse d'allocations familiales (CAF), centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS ou CCIAS), associations ;
- **Acteurs du territoire impliqués dans l'hébergement et l'accès au logement** : collectivités, territoriales, bailleurs, associations etc. ;
- **Acteurs de la politique de la ville** : habitants, conseils citoyens, associations, entreprises, bailleurs sociaux, collectivités territoriales, autres acteurs institutionnels, etc.
- **Acteurs socio-économiques** : branches professionnelles, chambres consulaires, URSSAF, acteurs de l'accès au droit, opérateurs de compétences (OPCO), entreprises et associations ;
- **Partenaires sociaux** : organisations syndicales et organisations professionnelles d'employeurs.
- **Acteurs du territoire impliqués dans la prévention des risques professionnels**

CONTACTS

Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Immeuble Hastings
27, rue du 74ème Régiment d'Infanterie
76003 ROUEN Cedex 1

Site du Havre
79 rue Jules Siegfried - Tél : 02 35 19 56 00

Site de Dieppe
Rue Jacob Bontemps - Tél : 02 32 14 08 50

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE : 02 76 27 71 01 - **FAX** : 02 76 27 71 02

COURRIEL : ddets@seine-maritime.gouv.fr

DIRECTION

Direction de la DDETS	DDETS-direction@seine-maritime.gouv.fr
Comité médicale / Commission de réforme	DDETS-cmcr@seine-maritime.gouv.fr

POLE TRAVAIL

Accès au droit du travail	DDETS-travail@seine-maritime.gouv.fr
Renseignements droit du travail	DDETS-renseignements-travail@seine-maritime.gouv.fr
Gestion du Comité Opérationnel Départemental Anti Fraude	DDETS-codaf@seine-maritime.gouv.fr
Unité de contrôle Rouen Nord	DDETS-inspection1@seine-maritime.gouv.fr
Unité de contrôle Rouen Sud	DDETS-inspection2@seine-maritime.gouv.fr
Unité de contrôle Le Havre Dieppe	DDETS-inspection3@seine-maritime.gouv.fr
Unité de contrôle Le Havre	DDETS-inspection4@seine-maritime.gouv.fr
Négociation collective - gestion des accords d'entreprise	DDETS-accord-entreprise@seine-maritime.gouv.fr

POLE INSERTION, EMPLOI, ENTREPRISES

Accompagnement des publics vers l'emploi	DDETS-insertion-emploi@seine-maritime.gouv.fr
Accompagnement des publics vers l'emploi - gestion des emplois jeunes	DDETS-emploi-jeunes@seine-maritime.gouv.fr
Mutations Economiques	DDETS-mutations-economiques@seine-maritime.gouv.fr
Mutations économiques - gestion de l'activité partielle	DDETS-activite-partielle@seine-maritime.gouv.fr
Politique de la ville	DDETS-politiqueville@seine-maritime.gouv.fr

POLE SOCIAL

Politique du logement d'abord	DDETS-logement-dabord@seine-maritime.gouv.fr
Logement - gestion du Droit au Logement Opposable (DALO)	DDETS-dalo@seine-maritime.gouv.fr
Logement- gestion des CCAPEX	DDETS-ccapex@seine-maritime.gouv.fr
Logement - gestion du contingent préfectoral	DDETS-contingent@seine-maritime.gouv.fr
Enfance, famille, personnes vulnérables	DDETS-personnes-vulnerables@seine-maritime.gouv.fr

